



# Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) qui convient à l'industrie manufacturière de l'UE

## Notre position

---

Le contexte géopolitique et économique difficile actuel (guerre en Ukraine, flambée des prix de l'énergie, difficultés de transport et pénuries de matières premières) a démontré que l'UE ne peut pas fonder ses ambitions économiques et de durabilité sur la dépendance aux importations. Le maintien d'une industrie manufacturière de base solide dans l'UE est essentiel à son autonomie stratégique dans des secteurs où elle ne peut se permettre de dépendre du reste du monde, et il est indispensable à la réalisation de la transition vers une économie et une société plus durables.

Toutefois, la compétitivité des fabricants européens sur le marché mondial est érodée en raison des coûts réglementaires et des prix de l'énergie plus élevés dans l'UE. Si l'UE ne trouve pas de solution à ce problème à court terme, la production se fera davantage en dehors de l'UE, dans des pays tiers où les contraintes en matière d'émissions sont moins strictes.

En conséquence, davantage de gaz à effet de serre sera émis dans le monde, contribuant au changement climatique, un effet connu sous le nom de « fuite de carbone ».

Le MACF pourrait constituer un instrument efficace pour prévenir les fuites de carbone et encourager la décarbonisation dans les pays tiers. Cependant, certains secteurs de l'Union européenne sont régis par des dynamiques de marché différentes ; il est donc essentiel de définir un dispositif MACF qui ne pénalise pas leur rentabilité. Si cette disposition doit devenir la mesure phare pour régler le problème des fuites de carbone, tel que l'envisage la Commission européenne, elle doit être rigoureuse, faire l'objet de tests précis et parfaitement adaptée à tous les secteurs proposés à l'intégration au champ d'application de la réglementation à ce jour, et à l'avenir.



## Quel est l'enjeu ?



### Des emplois et une contribution à l'économie de l'UE

La pression actuellement mise sur les entreprises de nos secteurs ; dont la plupart sont des PME, est sans précédent. Elle menace environ 7,8 millions d'emplois [1], dans les seuls secteurs les plus consommateurs d'énergie de l'UE. Les exportations européennes sont également menacées. Les industries de l'UE exportent jusqu'à 22 % pour les "secteurs MACF", 50 % pour certains autres secteurs à forte intensité énergétique et 100 % pour certaines installations spécifiques de leur production en dehors de l'UE. Si un ajustement à l'exportation ne complète pas le MACF, les exportations de l'UE ne seront plus compétitives sur le marché mondial. Pour les membres d'AEGIS Europe, les exportations directes représentent plus de 135 milliards d'euros annuels.



7,8 millions d'emplois



4,55 % de la valeur ajoutée pour l'UE  
(soit, 549 milliards d'euros)



### Un modèle de production plus « vert »

L'industrie manufacturière européenne est l'une des plus propres au monde et investit constamment dans des technologies de décarbonation à des niveaux inégalés dans d'autres parties du monde. Mais si la production européenne à faible émission de carbone perd de plus en plus en compétitivité, les opportunités de marché hors UE iront aux gros pollueurs, basés en dehors de l'Union Européenne. Cette baisse des revenus entrainera donc une diminution des investissements et de la recherche et de l'innovation.



### L'ambition d'atténuer le changement climatique

Si un dispositif MACF inefficace remplace les dispositions actuelles pour éviter les fuites de carbone, les entreprises industrielles européennes devront faire face à des coûts supérieurs en termes de réglementations par rapport à leurs concurrents. Elles perdront donc en compétitivité. Cela conduira à des fermetures, à des réductions d'effectifs et à des délocalisations vers des pays où les coûts de production sont moins élevés, mais émettant plus de gaz à effet de serre. La production européenne est déjà l'une des moins émettrices de gaz à effet de serre au niveau mondial. Par conséquent, la mise en place précipitée d'un dispositif MACF pour remplacer les mesures actuelles de lutte contre les fuites de carbone au lieu de les compléter, sans mesures anti-évitement fortes et sans outils de vérification à l'épreuve de la fraude, conduira au remplacement de la production européenne, augmentant ainsi les émissions mondiales et mettant en péril les ambitions climatiques de l'UE.

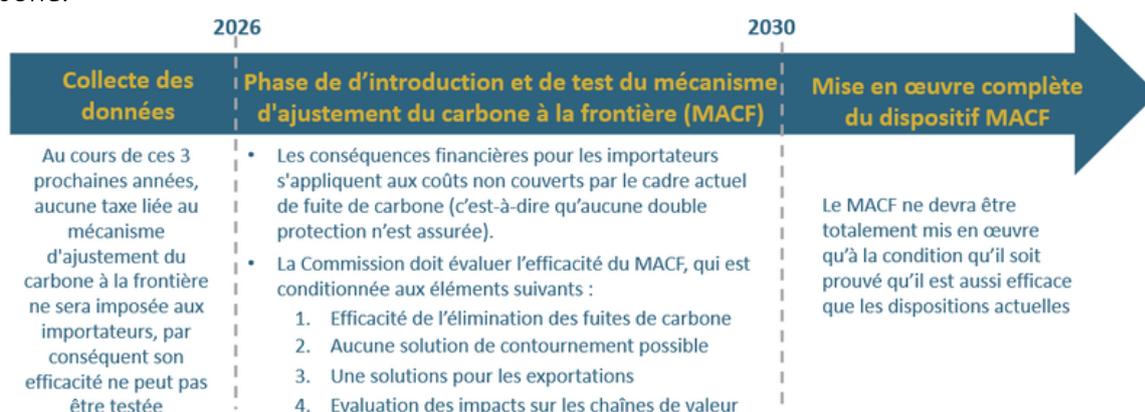
[1] Source: [Annual Single Market Report 2021, Energy-Intensive Industries Ecosystem](#)



# Nos principales recommandations pour un dispositif MACF efficace

## 1 Pendant la période de transition, l'UE doit maintenir des quotas gratuits en appui du dispositif MACF

L'UE doit maintenir les quotas gratuits du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) jusqu'à ce que le MACF soit soigneusement examiné et testé, pendant la période de transition réelle, qui devrait durer au moins jusqu'en 2030. Les quotas gratuits dans le cadre du SEQE ont démontré leur efficacité pour prévenir les fuites de carbone et encourager les investissements dans les technologies de décarbonation. Une élimination plus rapide des quotas gratuits augmenterait de fait les coûts liés aux émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises européennes, ce qui limiterait leur capacité à investir dans technologies à faibles émissions de carbone.



## 2 L'UE doit introduire des mesures d'ajustement pour les exportations parallèlement à l'élimination progressive des quotas gratuits

Une élimination progressive des quotas gratuits doit s'accompagner de la mise en place de mesures d'ajustements pour les exportations, ceci afin de garantir que les exportations de l'Union européenne restent compétitives sur le marché mondial, en raison des objectifs climatiques ambitieux de l'UE, qui entraînent des coûts réglementaires plus élevés. De telles mesures peuvent être mises en place et fonctionner en parfaite conformité avec les règles de l'OMC, comme le montre l'étude juridique pilotée par AEGIS Europe.

Quotas gratuits  
1,75 milliards €  
Exportations  
135 milliards €



**Valeur du quota gratuit de carbone éclipse par les exportations de l'UE, 2019**

Sur la base d'un prix de référence du carbone de 40 €/mt.  
Source: Eurostat, AEGIS Europe



## 3 Les lacunes de la proposition MACF doivent être comblées pour éviter tout contournement.

Le règlement MACF, dans sa proposition actuelle, est ouvert aux contournements et aux évitements car la définition du contournement est trop étroite et trop vague. La réglementation doit être robuste si l'on veut réellement encourager la décarbonation dans les pays tiers. Davantage de situations doivent être envisagées, telles que le « resource shuffling », les stratégies de transbordement et de ré-exportation, évitement basé sur une légère modification du produit et/ou de l'absorption dans le prix, l'absorption des coûts et l'exonération par le régime douanier.

## 4 Le MACF doit faire l'objet d'une réévaluation périodique impliquant les secteurs industriels

Comme mentionné plus haut, un dispositif MACF n'est pas le meilleur instrument pour tous les secteurs. Par conséquent, il doit être conçu en prenant en compte les spécificités sectorielles en termes de complexité de la chaîne de valeur, de processus de production, d'échanges commerciaux, de risques d'évitement et d'impacts pour les secteurs en aval, entre autres. La capacité du MACF à favoriser les réductions des émissions dans les pays tiers ET à protéger les chaînes de valeur industrielle en Europe contre les fuites de carbone doit donc faire l'objet de réévaluations périodiques.

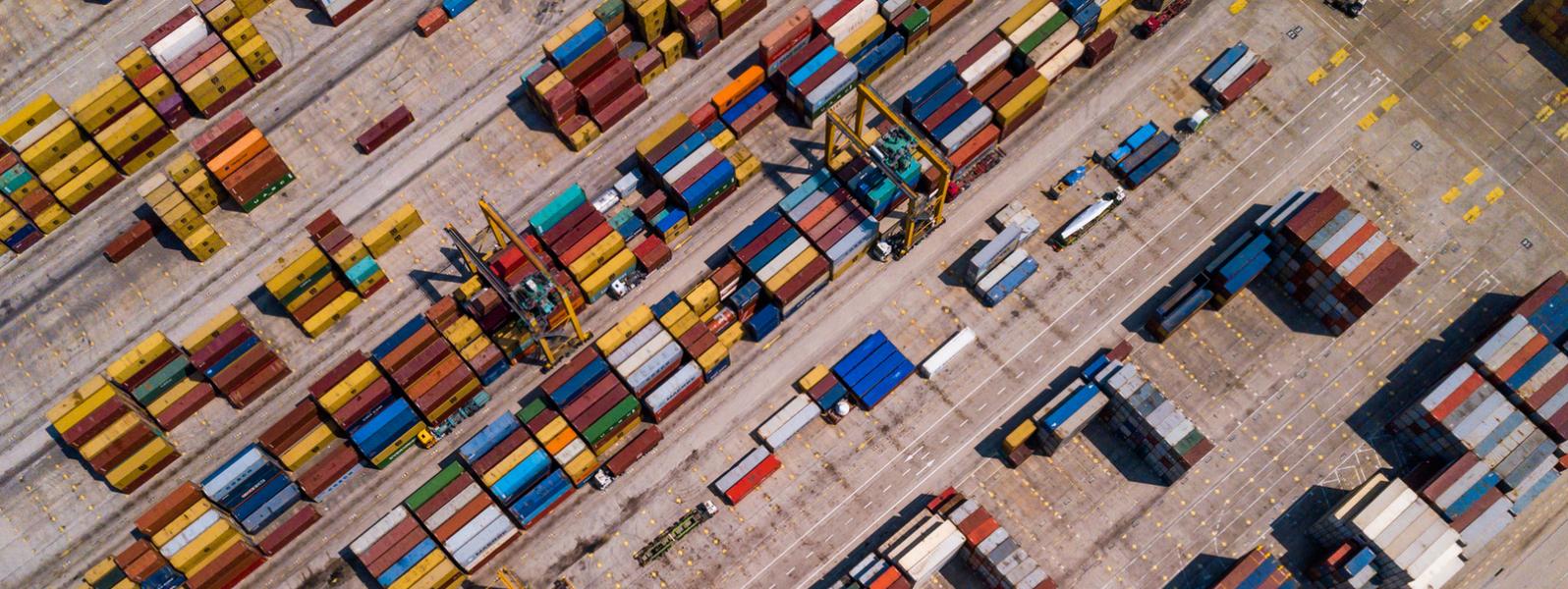
## Conformité à l'OMC d'un dispositif MACF avec des quotas gratuits et l'ajustement des exportations

Un système SEQE pour l'UE intégrant un dispositif MACF et des quotas gratuits, en plus de mesures d'ajustement pour les exportations, peut être conforme aux exigences de l'OMC. Pour assurer cette conformité, les mesures d'ajustements pour les exportations doivent être intégrées au système SEQE de l'UE, tout en constituant un élément distinct, et s'appliquer aux produits de l'Union européenne exportés vers les pays tiers dont les objectifs climatiques sont plus modestes. Une [étude juridique](#) prescrite par AEGIS Europe a identifié les deux voies légales les plus probables pour que les ajustements des exportations soient conformes aux exigences de l'OMC :

1. **Extension de quotas gratuits aux exportations de l'UE (ajustement des exportations de facto pour les exportations).**
2. **Octroi d'un remboursement/crédit pour les obligations de quotas sur les exportations (mesures d'ajustement 'de jure' pour les exportations).**

Les mesures d'ajustement pour les exportations doivent être maintenues en place, jusqu'à ce que les pays tiers alignent leurs politiques de lutte contre le réchauffement climatique sur celles de l'UE, afin de prévenir les fuites de carbone. [2]

[2] Based on WTO Consistency of "Export Adjustments" in the context of the EU emissions trading system, King & Spalding, Nctm, 2021



## A propos d'AEGIS Europe

AEGIS Europe est une alliance industrielle qui rassemble plus de 20 associations professionnelles européennes qui s'engagent à produire dans l'UE sur des bases véritablement équitables, grâce à un commerce international libre et équitable fondé sur des règles. Nos membres représentent plus de 500 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, ainsi que des millions d'emplois dans toute l'UE.

[info@aegiseurope.eu](mailto:info@aegiseurope.eu) | [www.aegiseurope.eu](http://www.aegiseurope.eu)

